



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Bilan de la grève de la faim de 24 heures du Collectif contre l'adoption imminente du Projet de loi 57 – Loi sur l'aide aux personnes et aux familles

«Est-ce qu'on est rendus tous sourds à ce point-là ?»

Québec, le 14 juin 2005 – «Est-ce qu'on est rendus tous sourds à ce point-là ?» résumait ce matin Joan Tremblay, de St-Hyacinthe, au terme d'une grève de la faim de 24 heures tenue à l'appel du **Collectif pour un Québec sans pauvreté** en objection à l'adoption imminente du *Projet de loi 57 – Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*. Elle nommait ainsi le sentiment d'impasse vécu par plusieurs devant une nouvelle loi sur l'aide sociale qui continuera à fabriquer des inégalités, du harcèlement et de la pauvreté, ceci malgré les dispositions contraires de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. La nouvelle loi ne changera pas le fait que le gouvernement se donne le pouvoir de continuer à dévaluer une prestation de base qui a perdu 30% de sa valeur en 20 ans et qui, à 537 \$ par mois, n'assure toujours pas aux personnes les plus pauvres de la société québécoise leur droit en toute égalité à un niveau de vie décent par une couverture correcte de leurs besoins. «Avant que je m'interroge sur l'autre, je m'interroge sur moi-même», a poursuivi Joan. «Et quand tu t'interroges sur toi, que trouves-tu ?» a demandé le groupe. «Une prisonnière des préjugés», a répondu Joan, présentement à l'aide sociale.

Elzéar Gagnon, un agent d'aide sociale maintenant à la retraite qui a également participé au jeûne, voudrait que son geste ait contribué à semer les graines d'un meilleur régime. «J'étais obligé d'appliquer une loi qui était inhumaine», a-t-il raconté de son expérience antérieure comme agent. Il enjoint les parlementaires d'y réfléchir à deux fois avant d'adopter une loi qui ne change pas ce problème de fond.

En tout dix-huit personnes de divers milieux et de diverses conditions économiques ont participé à cette grève de la faim d'une journée. Outre Joan Tremblay et Elzéar Gagnon, on comptait parmi le groupe : **Vivian Labrie** et **Éric Bondo**, respectivement porte-parole du Collectif et du Front Commun des personnes assistées sociales du Québec, **Daniel Pellerin**, **Micheline Bélisle**, **Jean Richard** et **Genette Soucy**, respectivement délégués des comités régionaux du Collectif en Montérégie, à Québec, au Saguenay-Lac St-Jean et en Estrie, **Alain Hébert**, délégué au Collectif de l'Ordre québécois des travailleurs sociaux, **Monique Toutant**, du Carrefour de savoirs sur les besoins essentiels, de Québec, **Evelyne Pedneault**, membre de l'équipe du Collectif, **Pierre Issalys**, professeur de droit à l'Université Laval, **Juliette Ouellette** et **Hélène Bédard**, du Carrefour de pastorale en monde ouvrier de Québec, **Jean-Paul St-Amand**, de St-Hyacinthe, **Patrice Perreault** et **André Beauregard**, du comité de pastorale sociale de Granby, et **Marielle Dumas**, du Centre des femmes Memphrémagog. Une partie des participantEs ont tenu le jeûne à l'Assemblée nationale. L'autre partie ont fait ce jeûne en poursuivant leurs activités dans leur milieu de travail et d'implication habituel. Une centaine de personnes et organismes ont joint le mouvement hier par des communiqués et des appels ou télécopies au **Premier ministre, Jean Charest**, et à la **ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne**.

Pour continuer l'objection, le Collectif maintiendra cette semaine une présence en continu aux travaux de l'Assemblée nationale tant que ce projet de loi restera au menu législatif. Toutefois, en solidarité avec la grève d'une demi-journée que tiennent ce matin les employéEs de l'Assemblée nationale affiliés au Syndicat de la fonction publique du Québec, le Collectif ne sera pas présent à l'Assemblée pendant la séance du matin.

- 30 -

Pour informations : Richard Fecteau, pour le Collectif, au (418) 254-7238.

